



Paris, le 20 septembre 2016

Mme Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement
de l'Énergie et de la Mer
246 Boulevard Saint-Germain,
75007 Paris

Madame la Ministre,

Nous venons d'apprendre par la secrétaire générale que le plan de requalification était largement compromis pour une partie des personnels concernés de notre Ministère.

Lorsque vous avez annoncé les chiffres en octobre 2015, ce plan était présenté comme acquis. Aujourd'hui, ce que les personnels ont reçu comme une promesse de votre part doit absolument se transformer en acte.

Rappelons que vous aviez promis 2150 promotions dans le cadre du plan de requalification :

- 1650 postes de C en B
- 500 postes de B en A

Dès mars 2016, inquiets des réponses évasives de votre administration, nous avons saisi la fonction publique sur deux préoccupations principales :

Ses arbitrages qui tardaient à venir sur la mise en œuvre du plan de requalification toute catégorie confondue et le constat en cas de promotion de C en B d'une inversion de carrière pour un grand nombre d'agents.

Rappelons que dès la mise en place du protocole PPCR, Force Ouvrière a notamment dénoncé le sort fait aux personnels de catégorie C. Aux adjoints administratifs, bien sûr, mais aussi aux personnels d'exploitation dont l'architecture du corps est remise en cause par le simple reclassement dans les nouvelles grilles PPCR. Remise en cause à laquelle il faut rajouter une diminution du régime indemnitaire lorsqu'ils sont promus TSDD.

C'est donc en nous adressant à la DGAFP que nous avons appris que le cabinet de la Ministre de la Fonction Publique n'avait découvert le plan de requalification de nos ministères que très tardivement. Au moment de sa saisine consécutive au passage du texte à notre CTM exactement. Doit-on comprendre que vos services n'ont pas pris contact avec la DGAPP en amont ? Comment admettre, fait sans précédent, qu'un plan de requalification financé soit rejeté par la fonction publique ?

SNPAM FO

4 et 6 rue Hoche - BP 472 - 34207 SETE CEDEX - Téléphone : 06.28.19.32.09 – mel : contact@affmar-fo.fr

MEEM - MLHD / Permanence SNP2E-FO

Arche de la Défense – colline sud – plot I - 30, passage de l'arche - 92055 Paris la Défense Cedex 04 - Téléphone : 01.40.81.24.20 -
Télécopie : 01.40.81.24.13 - mel : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net

SNCTT FO, 55 rue d'Eylau 31200 Toulouse. Téléphone 06 20 32 44 19

Poursuivant la fuite en avant, les commissions administratives paritaires où devaient être arrêtées les listes d'agents promus dans le cadre du plan de requalification étaient prévues ce mois de septembre. Vous comprendrez qu'il était hors de question pour Force ouvrière de siéger dans cette instance avant la parution du décret fixant le nombre de promotions.

Nous savons que pour vous, Madame la ministre, l'égalité hommes-femmes au sein de notre administration est une réelle préoccupation. Aujourd'hui pourtant, les corps qui se retrouveraient les plus lésés dans ce plan de requalification sont les corps les plus féminisés du ministère, les adjoints administratifs, évidemment, mais aussi les SACDD pour qui les 200 postes de catégorie A annoncés semblent tout simplement avoir disparu.

C'est peu de dire que l'espoir que vous avez suscité est en train de se transformer en une immense déception liée à un très grand sentiment d'injustice.

Il est impensable, Madame la Ministre, qu'une partie des agents de votre ministère soit privée d'une possibilité d'évoluer dans leur carrière alors qu'elle leur était promise.

Notre organisation syndicale vous demande solennellement de tout mettre en œuvre pour que vos engagements, les engagements de la Ministre envers le personnel de son Ministère deviennent réalité. Vous devez défendre ce dossier face à la fonction publique. Vous devez y mettre toutes vos forces et toute votre détermination.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire général
du SNPAM-FO



Sélim MENTALECHETA

Le Secrétaire général
du SNP2E-FO



François DENEUX

Le Secrétaire général
du SNCTT-FO



Jacques DOTU

SNPAM FO

4 et 6 rue Hoche - BP 472 - 34207 SETE CEDEX - Téléphone : 06.28.19.32.09 – mel : contact@affmar-fo.fr

MEEM - MLHD / Permanence SNP2E-FO

Arche de la Défense – colline sud – plot I - 30, passage de l'arche - 92055 Paris la Défense Cedex 04 - Téléphone : 01.40.81.24.20 -
Télécopie : 01.40.81.24.13 - mel : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net

SNCTT FO, 55 rue d'Eylau 31200 Toulouse. Téléphone 06 20 32 44 19